

## **Les relations entre le Canada et la Nouvelle-Zélande**

- En tant que démocraties parlementaires au sein du Commonwealth, la Nouvelle-Zélande et le Canada partagent plusieurs valeurs et perspectives communes. Les deux travaillent de concert dans le cadre de nombreux forums internationaux tel le CANZ, un groupe des Nations Unies dont les membres – le Canada, la Nouvelle-Zélande et l’Australie – poursuivent des intérêts communs comme la réforme financière de l’ONU. Le Canada et la Nouvelle-Zélande sont membres de l’Organisation mondiale du commerce et du Groupe de Cairns sur l’agriculture. Ils participent également au Forum du Pacifique-Sud.
- Les hauts fonctionnaires des deux pays se consultent régulièrement sur des questions politiques, économiques et commerciales. De plus, un programme limité de coopération en matière de défense a été mis sur pied.
- Il y a eu de fréquentes visites ministérielles au Canada et en Nouvelle-Zélande ces dernières années. Le premier ministre du Canada et le secrétaire d’État (Asie-Pacifique) ont fait une visite en Nouvelle-Zélande en novembre 1995, à la suite de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Auckland. En juillet 1996, le ministre du Commerce international a effectué une visite officielle en Nouvelle-Zélande, en plus de participer à la réunion des ministres du commerce de l’APEC à Christchurch. La ministre de l’Immigration s’est rendue en Nouvelle-Zélande en août 1997 et le ministre du Travail a visité le pays en mars 1998. Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande et ses ministres du commerce, de l’environnement et des transports ont visité le Canada en 1997, alors que le Canada présidait l’APEC. La Nouvelle-Zélande présidera l’APEC en 1999.
- Le Canada a des représentants à Wellington et à Auckland, et la Nouvelle-Zélande est représentée à Ottawa et à Vancouver.

### **Commerce et investissement**

- Les relations commerciales du Canada et de la Nouvelle-Zélande sont encadrées par un accord de coopération commerciale et économique signé en 1981. L’accord prévoyait l’échange de tarifs préférentiels et l’engagement des deux pays à accroître le commerce et l’investissement.